



GEISPOLSHEIM-GARE

Le CERCLE JEAN-SEBASTIEN organise son



VIDE GRENIER

Lundi

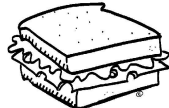
1^{er} MAI 2017

Lieu : aux abords de la salle Saint Jean à Geispolsheim Gare
direction Geispolsheim Village

Restauration et buvette sur place toute la journée



MATIN : café - brioches
MIDI et SOIR: repas chauds et froids
Tartes flambées et pizzas



RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS AU 07.69.99.28.30 entre 18h00 et 21h00

15€ les 6ml et 2€ le ml supplémentaire

DATE LIMITE D'INSCRIPTION LE 21 AVRIL 2017



REGLEMENT VIDE-GRENIER

Le vide-grenier est ouvert à tous, à condition de renvoyer le coupon-réponse totalement rempli, signé et accompagné du paiement par chèque,
Aucune place ne sera attribuée au-delà du délai de réservation. Les places non payées ne seront pas réservées. Il ne sera fait aucun remboursement en cas de non occupation,
Les emplacements seront attribués dans l'ordre d'arrivée des réservations. Aucune lettre de confirmation ne sera envoyée,
Le prix des emplacements est de 15 € les 6 mètres + 2 € par mètre linéaire supplémentaire,
Les stands de boissons, de restauration, de pâtisserie et de friandises sont exclus, puisque réservés à l'association organisatrice (Cercle Jean Sébastien),
La vente d'armes non mouchetées ou à percussion est strictement interdite,
La vente d'animaux est interdite,
La vente de CD non originaux (film, jeux, musique...) est interdite,
L'introduction de substances nocives ou explosives est interdite dans le périmètre du marché,
Toute utilisation de moyen de chauffage et de mécanisme dangereux est interdite,
Toute manifestation bruyante est interdite. Les animaux doivent être tenus en laisse,
L'association Cercle Jean Sébastien de Geispolsheim décline toute responsabilité en cas de vols pouvant survenir au stand ou dans le périmètre de la manifestation,
La mise en place des exposants se fera de 6 H 00 à 8 H 00 ; au-delà les places non occupées seront redistribuées, possibilité de laisser un véhicule sur place, (à préciser obligatoirement lors de la réservation)
Chaque exposant est prié de laisser son emplacement dans un état propre au plus tard pour 18 H 00. Les déchets et objets quelconques sont à débarrasser obligatoirement,
La responsabilité civile des exposants sera engagée pour tous dégâts ou accidents provoqués de leur part
En cas de non-respect de ce règlement déposé à la mairie et à la gendarmerie de GEISPOLSHEIM, le Cercle Jean Sébastien sera seul juge pour prendre toutes dispositions qui s'imposent.

Pour tous renseignements complémentaires et inscription, s'adresser à :

Lionel Lohner – 9a Rue de Schirmeck – 67118 GEISPOLSHEIM

☎ : 07.69.99.28.30 entre 18h00 et 21h00 (mail: fetes.cjsg@yahoo.fr)

Talon d'inscription accompagné du règlement à retourner avant le 21 AVRIL 2017

Nom, Prénom
Mail
Adresse
Code postal Localité
N° carte d'identité délivré le
Si professionnel : registre du commerce N°
délivré le à

Articles vendus
Je réserve mètres linéaires ; voiture sur emplacement : oui non
Je ci-joint un chèque de€ libellé à l'ordre du cercle Jean Sébastien de GEISPOLSHEIM

J'ai pris connaissance du règlement et j'atteste sur l'honneur de l'origine de mes objets à vendre ou à échanger. Par ailleurs, je serai inscrit(e) dans un registre paraphé par le maire et tenu à disposition de la police et de la gendarmerie pendant et après la manifestation. Les particuliers non inscrits au registre du commerce et des sociétés sont autorisés à participer aux ventes au déballage en vue de vendre exclusivement des objets personnels et usagés deux fois par an au plus.

DATE .. / .. / 2017

SIGNATURE :